Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 044-254400955-20261007-261007B_AXE3_02-DE

DEL n°261007B_AXE3_02

Extrait du Procès-Verbal des délibérations du

Bureau du 7 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept octobre à 14h le bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière s'est réuni dans la salle de la Goélette dans la Maison du Port de Rozé, à Saint-Malo-de-Guersac, sur convocation du vingt-neuf septembre et sous la présidence de Monsieur Éric Provost, délégué de la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire et président du syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière.

Délégués présents ou représentés :

MM. Clobert (+ pouvoir de M. Demarty), Cochy, Dumez (en visioconférence), Fréour (+ pouvoir de Mme Porcher), Louvrier (en visioconférence) (+ pouvoir de M. Lequerré), Octor, Provost, Séchet (+ pouvoir d'Ugo Bessière).

Délégué excusé :

M. Perrard.

Secrétaire de séance : M. Cochy

Appel à projets de la DRAC sur l'éducation aux médias et à l'information (EMI) par une résidence journalistique

Vu *la charte du Parc et notamment la mesure 3.1.2 « Faire du Parc naturel régional un lieu de diffusion et de transmission des connaissances » ;*

Considérant *le nouveau plan de communication du syndicat mixte du Parc présenté plus tôt à ce bureau ;*

Considérant *le nouvel appel à projets émis par la DRAC « Éducation aux médias et à l'information » ;*

Monsieur le président présente le projet :

La DRAC des Pays de la Loire met en place depuis plusieurs années un dispositif d'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI), prenant la forme de résidences journalistiques.

Ce dispositif est construit autour de 4 objectifs :

- **Lutter contre les contenus haineux et déconstruire les théories complotistes dont la massification de la diffusion en ligne, notamment sur les réseaux sociaux, constitue un défi croissant pour notre société et notre démocratie ;**
- **Décrypter les *infox*, notamment autour des sujets scientifiques, analyser les images, savoir s'orienter dans les différentes sources d'information, comprendre les mécanismes d'influence qui sont en jeu ;**
- Favoriser une meilleure compréhension du travail journalistique, du fonctionnement des médias et des réseaux sociaux, dans un contexte de grande défiance d'une partie de la population vis-à-vis des médias traditionnels et de circulation massive de fausses informations ;

.../...

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 044-254400955-20261007-261007B_AXE3_02-DE

– Lutter contre le piratage et sensibiliser au rôle de la propriété intellectuelle dans la protection des auteurs et de la création, comprendre, débattre, choisir, agir : le Parc doit créer les conditions d'une compréhension partagée des évolutions du territoire et de la construction collective de ses réponses.

Le territoire étant directement confronté à des crispations et des débats vifs autour des enjeux environnementaux et sociétaux depuis quelques années, accueillir ce dispositif en 2027 constitue une forte opportunité pour le Parc.

Par ailleurs, le projet répond aux objectifs de la charte actuelle ainsi qu'au processus de révision, en lien notamment avec l'objectif du plan de communication abordé plus tôt. En outre, ce projet représente une base de travail pour la mission du laboratoire de Mobilisation Citoyenne.

Cette résidence visera à :

– Apaiser le débat public local, en décryptant l'information et en déconstruisant les infox autour des données scientifiques notamment liées au changement climatique et à la transition écologique.
– Sensibiliser, en traiter des tensions d'usage locales à travers une démarche pédagogique et scientifique.
– Se poser en facilitateur pour le territoire : favoriser la compréhension du travail scientifique produit mais également de la profession journalistique, renforcer la liberté d'expression et la démocratie participative.
– Produire un relais de valorisation : produire un livrable/média pérenne (podcast, émission radio, capsules, etc.).

La mission du/de la journaliste ou professionnel(s) de l'information accueillis sera double :

1. **Des actions de terrain et de médiation : organisation** d'ateliers, de conférences et de temps d'échanges avec les habitants, jeunes et acteurs locaux sur l'analyse de l'information et le rôle des médias (cf. 4 axes plus haut).
2. **La création d'un livrable territorial : réalisation** d'un contenu médiatique facilement diffusable (série de podcasts, capsules audio/vidéo, reportage) traitant spécifiquement des enjeux territoriaux selon l'angle choisi.

CALENDRIER ET PROCHAINES ÉTAPES :

- Fin 2026 : rédaction de l'Appel À Candidatures (définition fine de la thématique, des cibles et des livrables attenants) et dépôt du dossier à la DRAC.
- Début 2027 : constitution du **jury de sélection (Commission médiation et sensibilisation)** et choix du/de la journaliste.
- Année 2027 : déroulement de la résidence sur le territoire et restitution du livrable (peut-être ultérieurement).

PLAN DE FINANCEMENT :

Monsieur le président présente les deux scénarios : Le financement DRAC étant plafonné à 50 % maximum du budget total du projet, deux scénarios d'accueil sont soumis à l'arbitrage du bureau, intégrant chacun le temps d'ingénierie consacré par les équipes techniques :

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 044-254400955-20261007-261007B_AXE3_02-DE

SCÉNARIO A pour **3 mois** de résidence			
Dépenses		Recettes	
Prestation journalistique	12 000,00 €	Subvention DRAC	12 000,00 €
Frais de structure dont déplacement	3 600,00 €	Autofinancement PnrB	13 200,00 €
Frais d'hébergement (studio)	3 600,00 €	soit 52.38 %	
Ingénieurie PnrB (10j/620€)	6 000,00 €		
TOTAL	**25 200,00 €**	**TOTAL**	**25 200,00 €**

SCÉNARIO B pour **2 mois** de résidence			
Dépenses		Recettes	
Prestation journalistique	8 000,00 €	Subvention DRAC	8 000,00 €
Frais de structure dont déplacement	2 400,00 €	Autofinancement PnrB	9 800,00 €
Frais d'hébergement (studio)	2 400,00 €	soit 55.06 %	
Ingénieurie PnrB (8j/620€)	5 000,00 €		
TOTAL	**17 800,00 €**	**TOTAL**	**17 800,00 €**

En effet, l'ensemble des dépenses pour le syndicat mixte du Parc serait comptabilisé en nature : hébergement, véhicule mis à disposition, temps d'ingénierie, soit, sans apport en numéraire.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Parc décident à l'unanimité, par vote à main levée :

- **DE CHOISIR le scénario de 3 mois de résidence journalistique ;**
- **D'AUTORISER le Président à adresser une demande de financement auprès de la DRAC sur la base de ce scénario ;**
- **D'AUTORISER le Président à signer toutes conventions de partenariat nécessaires à la mise en œuvre du dispositif sur la période 2026-2027.**

Parc naturel régional de Brière
Centre administratif
Ile de Fédrun
214, rue du Chef de l'Ile
44720 Saint-Joachim
Tél. : 02.40.91.68.68
Fax : 02.40.91.60.58
e.mail : info@parc-naturel-briere.fr

Eric PROVOST
Président du SM Parc Naturel Régional Brière
16 oct. 2026

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.